

Fiche action : B2i et compétences documentaires

Ensemble d'actions auxquelles celle-ci est liée

- Recherche documentaire
- Utilisation d'Internet
- Réflexion sur la validité de l'information

Problèmes

- Il n'y a pas de réinvestissement systématique de la formation au logiciel documentaire, suscité par les professeurs de disciplines.
- L'essentiel de l'initiation au logiciel documentaire et à l'utilisation d'Internet se fait en 6^{ème}.
- Il n'y a plus en 5^{ème} et 4^{ème} de dispositifs sur lesquels s'appuyer pour la formation aux techniques documentaires (IDD,...)
- Pour les élèves : recherche = Internet = copier/coller.
- Les élèves ne sont pas efficaces dans leur utilisation d'Internet.
- Ils ne réfléchissent pas à la validité de l'information trouvée.

Objectifs

- Organiser l'acquisition des principales compétences documentaire et élaborer des outils d'évaluation dans le cadre des disciplines et en collaboration avec l'enseignant.
- Former les élèves et les enseignants à l'utilisation du logiciel documentaire.
- Former les élèves et les enseignants à la recherche sur Internet.
- Validation du B2i en 3^{ème}.

Outils

- Un parc informatique CDI renouvelé, qui passe à la rentrée 2008/2009, de 5 à 8 postes
- BCDI Web accessible par les élèves et les enseignants depuis chez eux sur le site du collège et depuis tous les ordinateurs de l'établissement.
- Un TBI installé dans une salle qui lui est dédiée, avec vidéoprojecteur fixe.
- Une salle informatique équipée de 16 ordinateurs récents, et gérée par un assistant d'éducation.
- Un tableau de positionnement des enseignants pour la validation des items en 3^{ème}.
- Un diaporama sur la validité de l'information et un autre sur les blogs réalisés par la documentaliste.
- Des fiches outils à côté des ordinateurs du CDI.
- Élaboration de grilles d'évaluation des travaux de recherche comportant les items du B2i à valider.

Les volets de la politique documentaire

- Acquisitions :
 - Achat des abonnements à Mémonotices et Mémodocnet
 - Sondage auprès des porteurs de projets (questionnaire)
 - Mise à jour de la bibliothèque spécialisée pour les enseignants (désherbage et nouvelles acquisitions)

Gestion / Traitement documentaire :

- Mise à jour du fonds en dossiers documentaires
- Affectation des budgets (subventions) sur les projets en fonction des priorités (en équipe).
- Prise en compte du projet de Politique Documentaire dans le projet TICE du

- projet d'établissement.
- Les enseignants sont sollicités pour l'indexation des documents achetés pour leur discipline.
- Statistiques de recherches (interrogation du logiciel)
- Formation :
 - Séances de formation à l'utilisation du logiciel documentaire pour tous les élèves en début de 6^{ème}.
 - Séances de formation à l'utilisation d'Internet et à la récupération de textes et d'images avec un traitement de texte, pour tous les élèves en début de 6^{ème}.
 - Démonstration de l'utilisation de BCDI Web et de Gibi aux enseignants lors de la pré-rentrée.
 - Séances de rappel sur l'utilisation du logiciel documentaire en 3^{ème} prenant appui sur le dossier documentaire obligatoire en SVT, ou les projets « Sciences » et « Mémoire ».
 - Une séance sur la « validité de l'information sur Internet », pour toutes les classes de 3^{ème}, animée par la documentaliste, à l'aide du diaporama et s'appuyant sur le dossier documentaire de SVT ou les différents projets de classe.
 - Une séance pour les élèves de 4^{ème} en provençal sur « l'utilisation citoyenne des blogs », animée par la documentaliste à l'aide du diaporama.
 - Harmonisation des exigences des enseignants par rapport au logiciel documentaire : il est demandé aux élèves, pour chaque travail de recherche à un projet, d'indiquer dans sa bibliographie :
 - une référence de document trouvé avec BCDI,
 - une « adresse » (URL) de site Internet.
 - Pour les 6^{ème}, en début d'année, une présentation de l'organisation du CDI et de son contenu.
 - Initiation à la recherche documentaire selon la **progression des apprentissages** définie en annexe 9, en prenant appui sur les travaux demandés aux élèves à l'occasion des différents projets qui donnent lieu à une fiche action du projet d'établissement (annexe 18).
 - Mise en place d'une **concertation** au sein de chaque équipe pédagogique pour assurer un **réinvestissement des apprentissages**, pour les élèves d'une même classe, dans plusieurs disciplines.
 - Mise en place d'outils d'évaluation du **socle commun** (Annexe 10)
- Communication :
 - Mise en place d'une veille documentaire (utilisation de la liste de diffusion).
 - Utilisation des listes de diffusion existant pour certaines classes, pour informer les équipes pédagogiques des compétences travaillées dans le cadre du CDI avec l'un des collègues de l'équipe (de manière à susciter le réinvestissement des apprentissages dans plusieurs disciplines).
 - Publication régulière sur le site du collège des nouvelles acquisitions en matière documentaire.
 - Tableau de positionnement B2i des professeurs, niveau 3^{ème}, affiché en salle des profs.
 - Possibilité pour les enseignants de consulter le fonds du CDI depuis chez eux grâce à BCDI Web.
 - Regroupement des fiches méthodologiques et des fiches évaluation sur le site.
 - Présence systématique d'un enseignant de discipline lors des séances d'initiation au CDI.
 - Rubrique B2i sur le site du collège.